

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES
CITOYENS

Déposé le : 8/05/2020

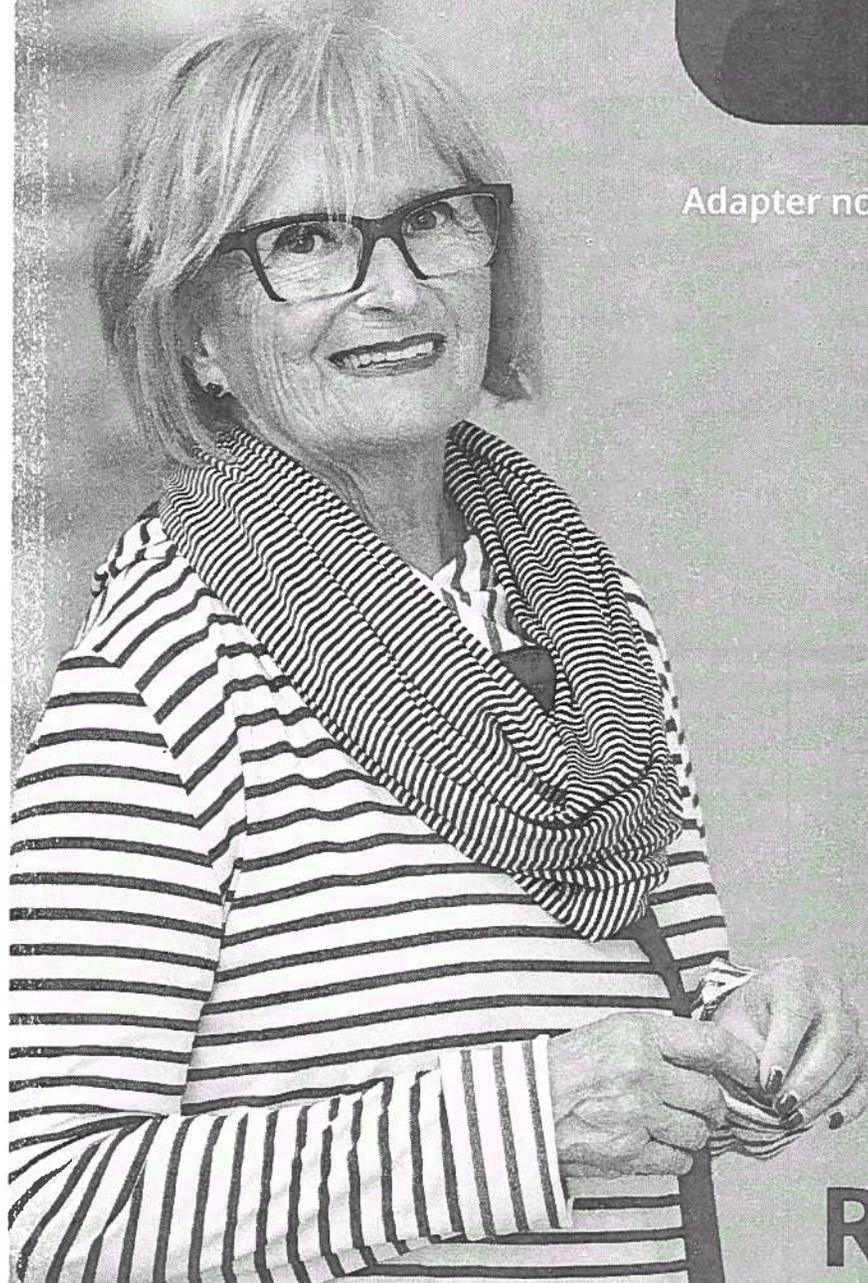
No. : CRC-033

Secrétaire : [Signature]



Bien vieillir dans **Rimouski-Neigette**

Adapter notre communauté au vieillissement
Défis et opportunités



RAPPORT



Bien vieillir dans **Rimouski-Neigette**

Adapter notre communauté au vieillissement
Défis et opportunités

RAPPORT

COLLOQUE TENU LES
17 ET 18 OCTOBRE 2019
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À RIMOUSKI

UNE INITIATIVE DE



HAROLD LABEL
DÉPUTÉ DE RIMOUSKI



CARREFOUR
50 + du QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5
Statistiques du colloque.....	6
Mot du député.....	7
Mot de la directrice générale du Carrefour 50+ du Québec.....	8
Les conférenciers et les intervenants.....	9
Programmation.....	10
Bref portrait des personnes âgées de Rimouski-Neigette 2017-2018.....	14
Les conférences.....	19
Les ateliers.....	21
Atelier 1.....	22
Propositions de l'atelier 1.....	24
Atelier 2.....	25
Propositions de l'atelier 2.....	27
Atelier 3.....	28
Propositions de l'atelier 3.....	31
Atelier 4.....	32
Propositions de l'atelier 4.....	34
Atelier 5.....	35
Propositions de l'atelier 5.....	37
Atelier 6.....	38
Propositions de l'atelier 6.....	40
La déclaration.....	41
Conclusion.....	43
Photos.....	44
Partenaires.....	46

INTRODUCTION

Actuellement notre région fait face à une situation démographique inédite; dans le Bas-St-Laurent, 1 personne sur 4 a plus de 65 ans. Avec la Gaspésie, le Bas-St-Laurent est présentement la région la plus âgée de tout le Québec. Ce n'est que dans 10 ans que le reste de la province connaîtra une situation similaire. Et si la tendance se poursuit, d'ici une quinzaine d'années, une personne sur trois aura plus de 65 ans dans notre région.

C'est pour bien prendre conscience de cette nouvelle réalité et mieux se préparer à ce changement démographique que le député de Rimouski, Harold LeBel, a eu l'initiative de tenir le colloque *Bien vieillir dans Rimouski-Neigette*. L'événement organisé en collaboration avec le Carrefour 50 + du Québec a eu lieu les 17 et 18 octobre 2019 à l'UQAR. Pendant deux jours, 300 personnes, aînés, représentants d'organismes du milieu et élus ont assisté à des conférences sur le vieillissement et participé à des ateliers de discussion afin de mieux cerner les défis et les opportunités que représente le vieillissement de notre population.

Comme l'a souligné le député Harold LeBel lors de l'ouverture du colloque : « Nous devons nous adapter et surtout adapter nos pratiques, nos façons de faire, relever les défis, saisir les opportunités conséquentes à ce changement. Et nous le devons, en reconnaissance et pour la dignité des personnes âgées, mais aussi pour la vitalité de nos institutions, de notre ville et de nos villages que ces mentors lèguent fièrement à nos enfants, à notre avenir ».

LE COLLOQUE EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre total
de participants

225

Nombre total
d'activités

74

Échanges
de contacts

1638

Bénévoles

31

Nombre
d'intervenants

106

Nombre d'aînés

88

Participants
hommes

106

Participants
femmes

119

Durée en
heures

8h52

MOT DU DÉPUTÉ

Vous avez entre les mains le rapport d'une belle journée d'échanges entre aînés, intervenants socio-économiques et politiques qui ensemble ont identifié des actions concrètes pour les communautés où il sera bon vieillir et d'être actifs.

L'objectif du colloque était d'abord de prendre conscience de l'impact du vieillissement de notre population sur la vitalité de nos communautés qu'elles soient rurales ou urbaines et d'intégrer dorénavant cette réalité dans nos stratégies de développement et d'aménagement. Ensuite d'entendre les aînés eux-mêmes partager leurs réalités sur différents aspects concernant les services de proximité, la santé, l'habitation, le transport, la retraite, le travail, l'isolement ou la pauvreté. Des réalités auxquelles nous devons toutes et tous élus, décideurs ou intervenants, répondre par une adaptation de nos pratiques et nos façons de faire.

Je voulais par ce colloque faire en sorte que les impacts du vieillissement de notre population et les besoins plus nombreux des aînés soient dorénavant vus comme un défi à relever ou même des opportunités à saisir et surtout pas comme un problème. Voir les aînés, plus nombreux chez nous, comme un actif et non pas comme un passif. Je pense que nous avons réussi!

Maintenant que le rapport est déposé, il faut en assurer le suivi et c'est souvent la partie la plus difficile. Avec l'aide du Carrefour 50 + du Québec capable plus que toute autre organisation de rejoindre les aînés, avec l'aide de l'UQAR dont la fonction de recherche active et d'évaluation est très importante, avec l'aide et l'engagement bien affirmés des élus municipaux et des décideurs gouvernementaux ici chez nous, je suis confiant pour la suite. Je prends l'engagement que chaque proposition colligée dans ce rapport sera transmise aux différents responsables concernés et que je ferai le suivi et les relances nécessaires.

Le colloque regroupait les aînés et intervenants de ma circonscription qui correspond en fait au territoire de la MRC Rimouski-Neigette. Cependant, et je suis très heureux de le constater, l'ensemble de la région Bas-Saint-Laurent, des chercheurs et des intervenants nationaux s'intéressent aux suivis et veulent même mettre l'épaule à la roue, c'est parfait!

Merci au Carrefour 50 + du Québec d'avoir embarqué dans ma folle idée. Merci à l'UQAR et à la Fondation Mirella et Lino Saputo principaux partenaires et commanditaires d'avoir cru à ce projet qui donnera des résultats pour l'avenir de nos communautés et pour la qualité de vie des aînés de chez nous. Merci aussi à tous ceux et celles qui ont signé la déclaration finale et partagé ensemble la responsabilité collective du « Bien vieillir dans Rimouski-Neigette ».



Harold LeBel

Député de Rimouski

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE CARREFOUR 50+ DU QUÉBEC

Bonjour à toutes et tous!

Le colloque : Bien vieillir dans Rimouski-Neigette, avec ses 6 ateliers, ses conférenciers, a rejoint les attentes et les demandes des aînés. Maintenant, avec le suivi de ces ateliers, il faut AGIR. Ce colloque doit avoir un impact qui se reflète dans toute notre région, et plus. Pour quoi faire?

Pour mieux cibler les intervenants, pour mieux cibler tout ce qui se passe chez nos aînés et permettre de définir : on fait quoi face à leurs attentes et à leurs besoins? Qui prend en charge tel ou tel dossier pour obtenir des délais raisonnables de réalisation et de suivi?

La déclaration commune, qui a été signée par des intervenants, des responsables de comités, d'associations, d'instances municipales, a comme but et objectif de s'engager dans un processus visant à améliorer la qualité de vie de nos aînés présentement, mais surtout, d'avoir une vision de ce qui s'en vient et comment on s'ajuste à toutes ces préoccupations pour maintenant et pour l'avenir.

Plus de 24 % de la population de Rimouski-Neigette a plus de 65 ans présentement. Oui, il faut réagir vite à ce qui s'est dit comme idées et suggestions lors des ateliers. Les lire dans un beau document, les entendre c'est bien, mais quel est l'impact sur le vieillissement de notre population, si on ne bouge pas?

Le défi est là et grâce à tout ce que nous avons recueilli, nous allons de l'avant pour innover, travailler en collaboration avec tous les acteurs communautaires, les organismes et avec VOUS, pour qu'ensemble, on se crée un milieu de vie organisé.

Ensemble, travaillons au développement d'outils de manières de faire pour que nos aînés aient la qualité de vie à laquelle ils ont droit et qu'ils puissent avoir des conditions de vie pour vivre dans la dignité et avoir du plaisir à être un aîné.

Merci de votre participation à ce colloque et impliquez-vous dans la continuité des actions qui y seront prises!



Denise Gagnon
Directrice générale

LES CONFÉRENCIERS ET LES INTERVENANTS



Harold LeBel (1)
Député de Rimouski

Marguerite Blais (2)
Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Constance Imbeault (3)
Présidente du Carrefour des 50 + du Québec

Denise Gagnon (4)
Directrice du Carrefour des 50 + du Québec

Isabelle Malo (5)
Présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Marc Parent (6)
Maire de Rimouski

Dorys Taylor Denoncourt (7)
Maire d'Esprit-Saint

Nathalie Lewis (8)
Directrice GRIDEQ-UQAR

Marco Alberio (9)
Professeur en développement social et territorial,
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires, UQAR

Majella Simard (10)
Professeur, Université de Moncton

Patrik Marier (11)
Professeur de sciences politiques, Université Concordia,
directeur scientifique, Centre de recherche et d'expertise
en gérontologie sociale et chercheur principal, Équipe VIES

Caroline Morin-Bernatchez (12)
Conseillère Gestion de patrimoine
Caisse Desjardins de la Rivière Neigette

Chantal Fortin (13)
Conseillère Gestion de patrimoine
Caisse Desjardins de Rimouski

Simon Boucher (14)
Conseiller Gestion de patrimoine
Caisse Desjardins du Bic-Saint-Fabien

COMMENT ADAPTER NOS COMMUNAUTÉS ET RELEVER LES DÉFIS DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION?

Faisant face à une situation démographique inédite, nous avons l'ambition d'une prise de conscience et d'un engagement pour adapter nos communautés au vieillissement, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette : **municipalités, transports, aménagements urbains, santé, associations, logement et famille.**

POURQUOI RÉFLÉCHIR ET DISCUTER DE L'IMPACT DU VIEILLISSEMENT DE NOTRE POPULATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ORGANISATION DE NOS TERRITOIRES?

En 2018, 25% de la population de la région du Bas-Saint-Laurent avait plus de 65 ans.

Si la tendance se poursuit en 2035, la population d'âinés de 65 ans et plus atteindra 36%.

Dans 10 ans, le reste du Québec devra faire face à la même situation.

Alors, ce que nous pouvons faire aujourd'hui pour adapter notre société régionale au vieillissement servira à l'ensemble du pays. C'est un rendez-vous que nous ne pouvons pas manquer.

Comment on s'y prépare, comment on s'adapte, voilà le défi!



Il devient essentiel
d'adapter
l'organisation de nos
communautés et
de notre région au
vieillissement de la
population.

PROGRAMMATION

LE 17 OCTOBRE 2019

DÉROULEMENT

18H30 | Accueil des participants

19H00 | Mot de bienvenue par François Deschênes, vice-recteur à la formation et à la recherche de l'UQAR

19H05 | Mots d'ouverture du colloque par Harold LeBel, député de Rimouski, Constance Imbeault, présidente Carrefour 50+ du Québec et Nathalie Lewis, directrice GRIDEQ-UQAR

19H20 | Présentation du premier conférencier par Nathalie Lewis

19H25 | Première conférence

« Le vieillissement de la population au Bas-Saint-Laurent : enjeux et défis en matière d'aménagement et de développement territorial » Majella Simard, professeur, Université de Moncton

19H45 | Présentation du deuxième conférencier par Nathalie Lewis

19H50 | Deuxième conférence

« Les vieillissements sous la loupe. Entre mythes et réalités », Patrik Marier, professeur de sciences politiques, Université Concordia, directeur scientifique, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale et chercheur principal, Équipe VIES

20H10 | Présentation du panel et animation par Natalie Lewis

20H20 | Panel de discussion et d'échange | **Invités:** Harold LeBel, Isabelle Malo, Patrik Marier, Marc Parent, Magella Simard et Dorys Taylor.

21H15 | Période de questions

21H30 | Conclusion et invitation à poursuivre le lendemain

PROGRAMMATION

LE 18 OCTOBRE 2019

DÉROULEMENT

8H30 | Accueil des participants et animation par Paul Huot

9H00 | Mots de bienvenue par Harold LeBel et Denise Gagnon

9H15 | Mot de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais

9H30 | Portrait statistique (vieillesse Rimouski-Neigette)

9H35 | Présentation des ateliers 1, 2 et 3

1. L'organisation municipale et les aînés : les défis du transport et des services de proximité (santé et alimentation)

2. Le maintien à domicile et l'offre d'habitation : les défis du territoire, de la capacité de payer et de protection des locataires

3. L'exclusion sociale des aînés : les défis de la lutte à la pauvreté, à la maltraitance et à l'isolement

9h50 | Tenue des ateliers 1, 2 et 3

10h50 | Conférence Desjardins, présentation des conférenciers par Richard Rancourt, président Carrefour 50+ du Québec, secteur Rimouski-Neigette

«Les aînés et l'exploitation financière», Caroline Morin-Bernatchez, Simon Boucher et Chantal Fortin de Desjardins

12h00 | Dîner gratuit sur place

PROGRAMMATION

LE 18 OCTOBRE 2019 (SUITE)

13h30 | Conférence, présentation du conférencier par Marie-Hélène Chouinard, directrice générale Appui BSL pour les proches aidants d'aînés

« L'équilibre travail-soins et famille : le cas des proches aidants au Bas-Saint-Laurent », Marco Alberio, professeur en développement social et territorial, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires, Université du Québec à Rimouski

14H30 | Présentation des ateliers 4, 5 et 6

4. Les services et les soins aux aînés : en CHSLD, dans les ressources intermédiaires et le soutien à la proche aidance

5. Le potentiel des aînés actifs : les défis d'intégration d'une main-d'œuvre expérimentée et la reconnaissance sociale et économique du bénévolat

6. La famille et l'intergénérationnel : les défis du partage de la mémoire collective, l'importance de la famille et du transfert des valeurs

14H45 | Tenue des ateliers 4, 5 et 6

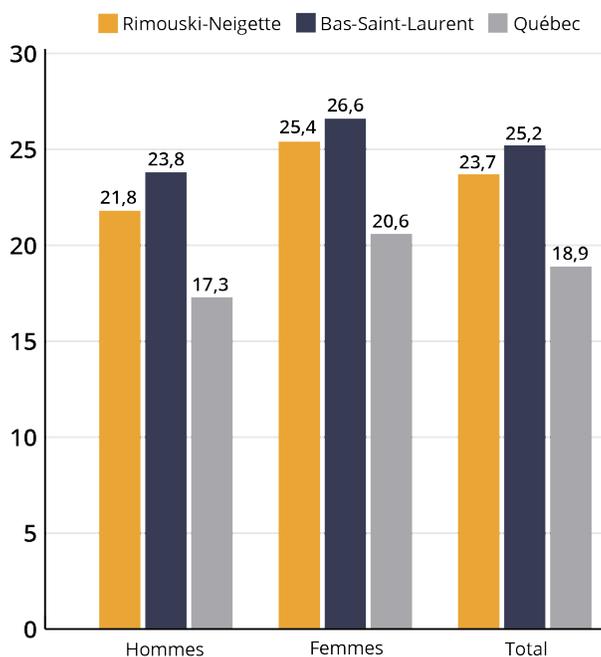
15H45 | Bref retour sur les ateliers et conclusion par Harold LeBel et Denise Gagnon

16H00 | Présentation et signature d'une déclaration commune en faveur d'une adaptation de nos communautés au vieillissement de la population et cocktail

Bref portrait des personnes âgées de Rimouski-Neigette 2017-2018

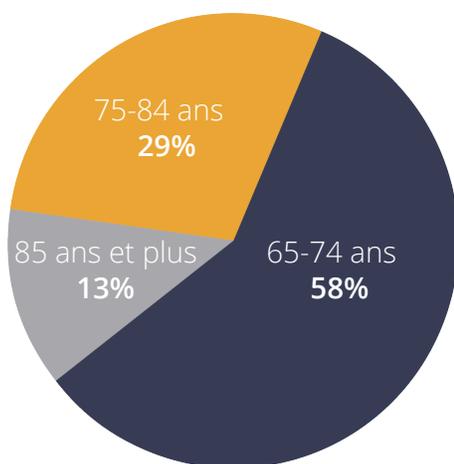
Graphique 1

Proportion de la population âgée de 65 et plus selon le sexe, MRC de Rimouski-Neigette, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2018



Graphique 2

Répartition des aînés de Rimouski-Neigette selon les groupes d'âge, 2018

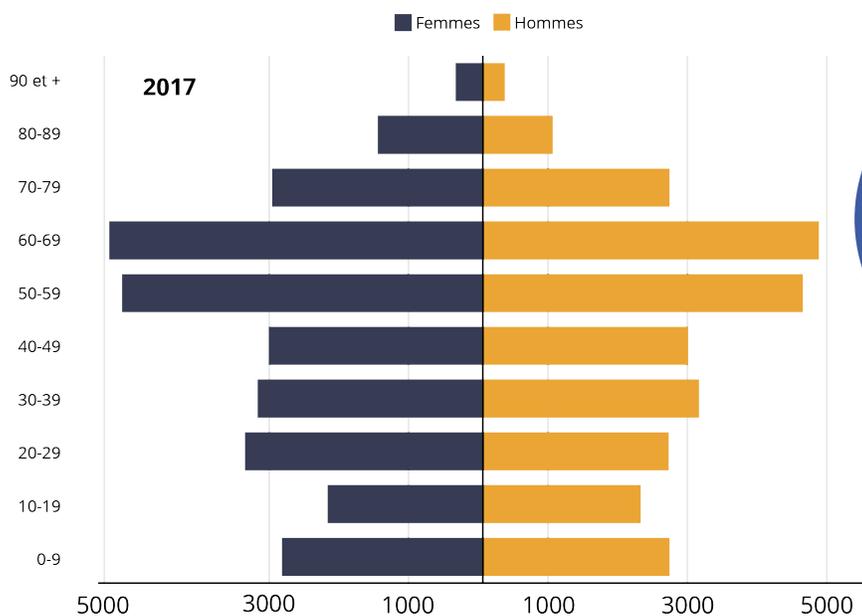


Un vieillissement marqué dans la région

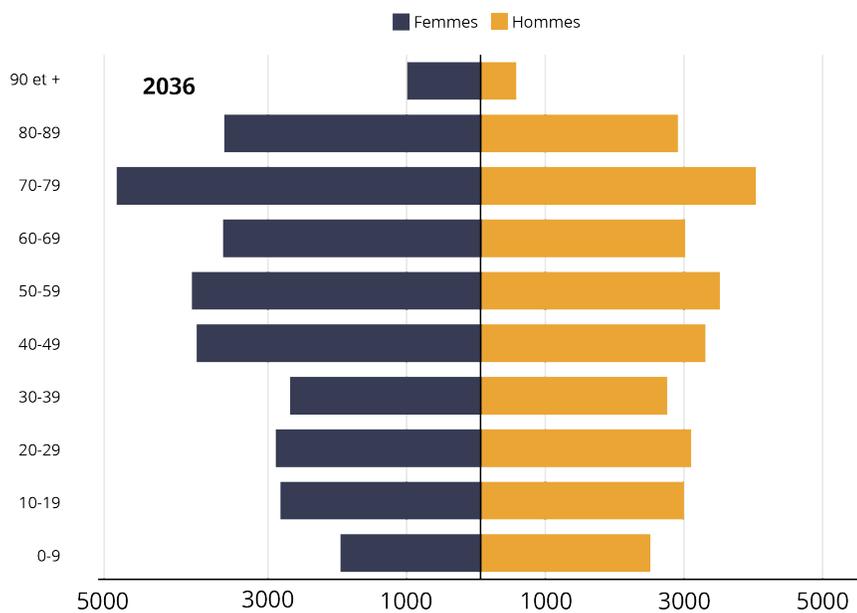
- 23,7 % des habitants de Rimouski-Neigette sont âgés de 65 ans et plus en 2018.
- Dans la MRC de Rimouski-Neigette comme dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, la proportion d'aînés dans la population est plus élevée qu'au Québec (Graphique 1)

Graphique 3

Pyramides des âges selon les projections démographiques, Rimouski-Neigette, 2017 (estimations) et 2036 (projections)



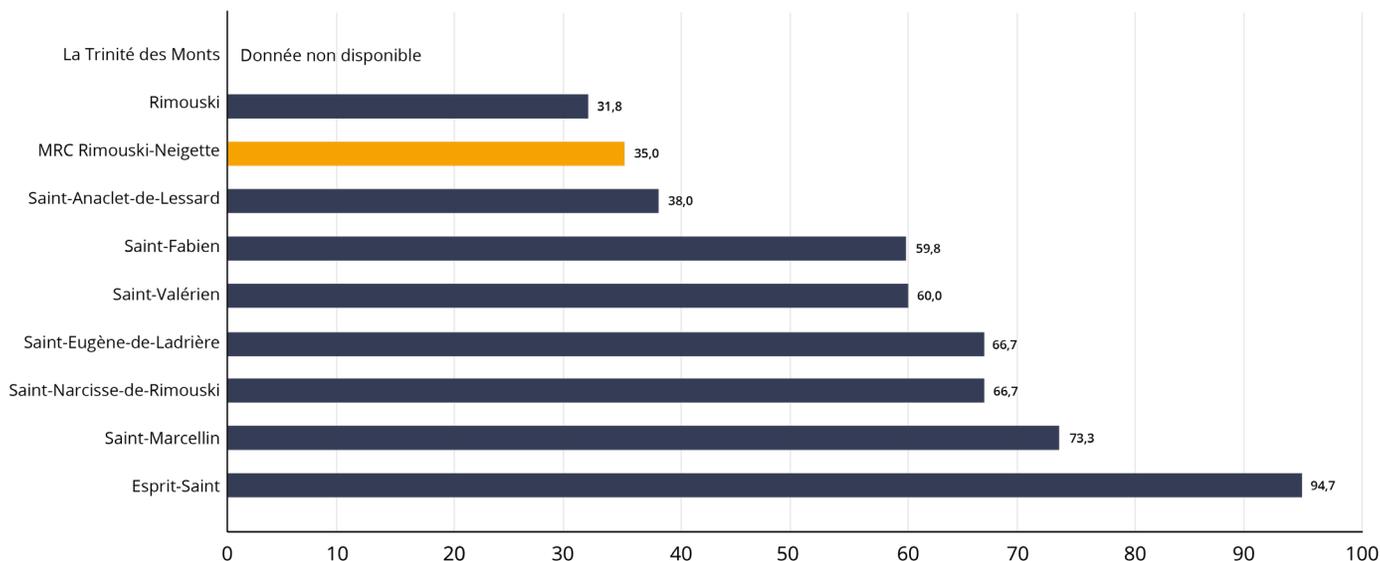
Le groupe populationnel le plus important est celui âgé de 60 à 69 ans.



Le groupe populationnel le plus important est celui âgé de 70 à 79 ans.

Graphique 4

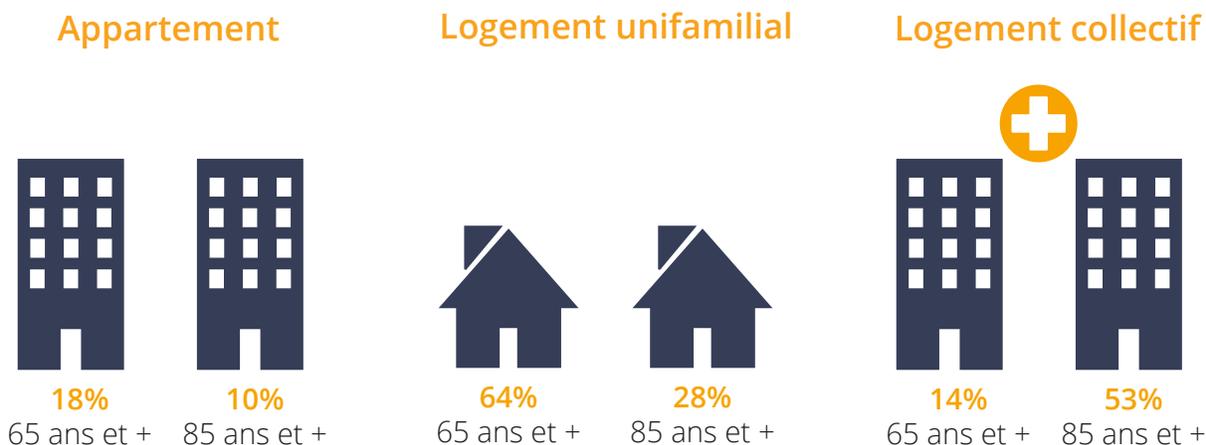
Proportion d'aînés prestataires du Supplément de revenu garanti selon la municipalité, MRC de Rimouski-Neigette, 2016



Le tiers des aînés de Rimouski-Neigette sont prestataires du Supplément de revenu garanti

- En 2016, dans la MRC de Rimouski-Neigette, 35 % des aînés ont reçu des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) (Graphique 4).
- Au Bas-Saint-Laurent, cette proportion était de 46 %.
- Le pourcentage d'aînés bénéficiant du SRG varie selon la municipalité (Graphique 4).

Le logement des aînés, MRC de Rimouski-Neigette, 2016



Dans l'agglomération de Rimouski¹, plusieurs aînés vivent dans des logements inadéquats

- 16% des personnes âgées de 65 à 74 ans vivent dans un logement inadéquat.
- 27% des personnes âgées de 75 à 84 ans vivent dans un logement inadéquat.
- 39% des personnes âgées de 85 ans et + vivent dans un logement inadéquat.

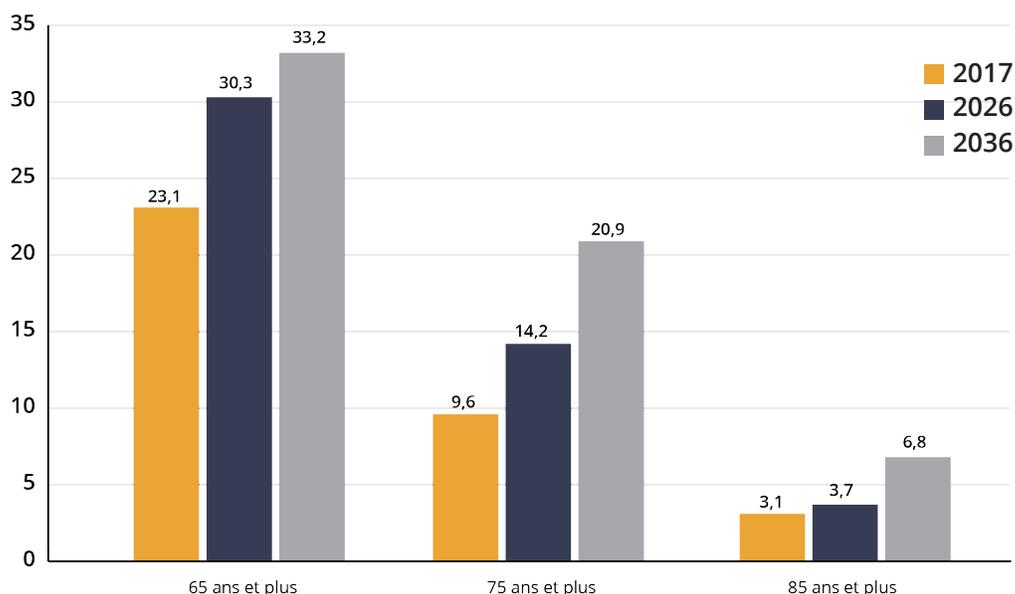
¹ L'agglomération de Rimouski comprend la ville de Rimouski et les municipalités de Saint-Fabien, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Valérien et Saint-Narcisse selon Statistique Canada.
Source : Statistique Canada, Recensement 2016.

Plusieurs aînés vivent sous le seuil de faible revenu

Selon le recensement de 2016, une plus faible proportion d'aînés de la MRC de Rimouski-Neigette (20 %) vivait sous le seuil du faible revenu comparativement aux aînés de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (26%).

Graphique 5

Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, de 75 ans et plus et de 85 ans et plus, Rimouski-Neigette, 2017, 2026 et 2036

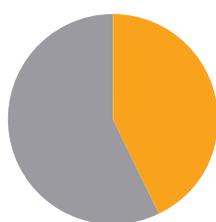


Dans la ville de Rimouski en 2015, 22 % des personnes âgées de 65 ans et plus avaient un emploi.

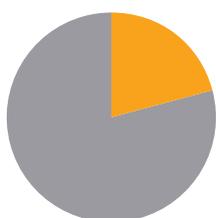
Les aînés québécois consacrent plus d'heures au bénévolat

- En proportion, les personnes âgées de 65ans et plus seraient moins nombreuses que les personnes plus jeunes à faire du bénévolat.
- En effet, en 2013, 24% des aînés québécois étaient bénévoles, contre 32% dans l'ensemble de la population.
- Toutefois, les bénévoles de 65 ans et plus sont ceux qui consacraient le plus important nombre d'heures au bénévolat, soit en moyenne 190 heures par année.

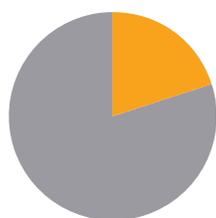
Problèmes de santé chronique chez les aînés de 65 ans et plus, MRC de Rimouski-Neigette, 2015-2016



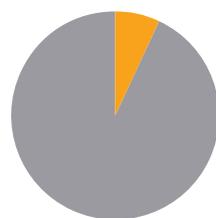
Hypertension Artérielle
66%



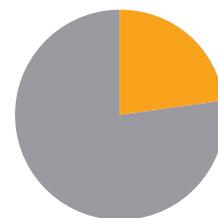
Diabète
21%



MPOC
20%



Maladie d'Alzheimer et troubles cognitifs majeurs
7%



Cancer (2010)
23%

Détresse psychologique chez les aînés

En 2014-2015, moins d'une personne aînée sur 5 de la MRC de Rimouski-Neigette (17%) vivait avec un niveau élevé de détresse psychologique.

Source : *Portrait des personnes âgées de Rimouski-Neigette 2017-2018*, Réalisé par par l'Équipe surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent

LES CONFÉRENCES

Lors du colloque *Bien vieillir dans Rimouski-Neigette*, les participants ont assisté à 4 conférences sous le thème du vieillissement.

1. LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DU BAS-ST-LAURENT : ENJEUX ET DÉFIS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Par Majella Simard, professeur et chercheur Université de Moncton.

Le chercheur a présenté les différents tableaux démographiques du Bas-St-Laurent. Il s'est attardé notamment au dépeuplement progressif des petites municipalités du territoire. Ses recherches ont démontré que la dévitalisation des petites communautés est en cours depuis plusieurs décennies et que ce processus se poursuit toujours.

Les articles, chapitres de livre, volumes et autres contributions du conférencier Majella Simard peuvent être consultés sur son site web à l'adresse suivante : http://professeur.umoncton.ca/umcm-simard_majella/node/1

2. LES VIEILLISSEMENTS SOUS LA LOUPE : ENTRE MYTHES ET RÉALITÉS

Par Patrik Marier, professeur et chercheur Université Concordia.

Le chercheur qui a consacré un livre récent à ce sujet a passé en revue plusieurs des mythes concernant les personnes âgées du Québec, voici le lien de son livre : Billette, Véronique, Patrik Marier et Anne-Marie Séguin (2018). *Les vieillissements sous la loupe : entre mythes et réalités Québec* : Les Presses de l'Université Laval. Il a par exemple déconstruit le mythe voulant que les aînés issus du baby-boom soient tous riches ou encore que les aînés développent tous des problèmes cognitifs. Il s'est par ailleurs penché sur un autre mythe tenace qui veut que toutes les personnes âgées se retrouvent un jour dans un CHSLD.

Les publications et communications du conférencier Patrik Marier peuvent être consultées sur les sites web suivants : Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale : <https://www.creges.ca> et équipe VIES : <http://www.vies.ucs.inrs.ca>.

LES CONFÉRENCES

Ces deux conférences tenues le jeudi 17 octobre ont été suivies d'un panel de discussions formé des deux conférenciers, du député de Rimouski, Harold LeBel, de la présidente-directrice générale du CISSS du Bas-St-Laurent, Isabelle Malo, du maire de Rimouski, Marc Parent et de la mairesse de la municipalité d'Esprit-Saint, Dorys Taylor.

3. LES AÎNÉS ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE

Par Caroline Morin-Bernatchez, Simon Boucher et Chantal Fortin de Desjardins.

Ces trois membres du personnel du Mouvement Desjardins à Rimouski ont présenté divers exemples d'abus ou d'exploitation financière dont sont victimes les personnes âgées. Ils ont également fourni aux participants différents moyens pour détecter et prévenir les abus financiers commis malheureusement trop souvent par leurs proches.

4. L'ÉQUILIBRE TRAVAIL - SOINS ET FAMILLE : LE CAS DES PROCHES AIDANTS AU BAS-ST-LAURENT

Par Marco Alberio, professeur et chercheur Université du Québec à Rimouski.

Le chercheur a fait part de ses recherches concernant les proches aidants qui sont au travail au Bas-St-Laurent. Il s'est notamment attardé à la difficile conciliation travail et proche aidance. Ses recherches démontrent que de nombreux aidants ignorent qu'ils sont proches aidants. Il a également constaté que les aidants sont souvent épuisés et qu'ils auraient eux-mêmes besoin d'aide et de répit.

Les publications et communications du conférencier Marco Alberio peuvent être consultées sur son site web Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires à l'adresse suivante : <https://www.uqar.ca/recherche/la-recherche-a-l-uqar/unites-de-recherche/chaire-de-recherche-du-canada-en-innovation-sociale-et-developpement-des-territoires/presentation-objectifs-et-mission>

LES ATELIERS

Le colloque *Bien vieillir dans Rimouski-Neigette* avait pour objectif d'informer et de sensibiliser les participants à la nouvelle réalité démographique de notre région, mais l'événement visait également à permettre aux participants de réfléchir à haute voix histoire d'exprimer leurs opinions sur différents thèmes relatifs au vieillissement de notre population.

C'est ainsi que les tous les participants regroupés en équipes de 20 personnes ont été invités à discuter de six thèmes différents.

ATELIER 1 - L'organisation municipale et les aînés : les défis du transport et des services de proximité (santé et alimentation).

ATELIER 2 - Le maintien à domicile et l'offre d'habitation : les défis du territoire, de la capacité de payer et de protection des locataires.

ATELIER 3 - L'exclusion sociale des aînés : les défis de la lutte à la pauvreté, à la maltraitance et à l'isolement.

ATELIER 4 - Les services et les soins aux aînés : en CHSLD, dans les ressources intermédiaires et le soutien à la proche aidance.

ATELIER 5 - Le potentiel des aînés actifs : les défis d'intégration d'une main-d'œuvre expérimentée et la reconnaissance sociale et économique du bénévolat.

ATELIER 6 - La famille et les liens intergénérationnels : les défis du partage de la mémoire collective, l'importance de la famille et du transfert des valeurs.

Le choix des différents thèmes des ateliers a été déterminé à la suite d'échanges et de discussions tenues au sein d'un comité consultatif qui a été mis sur pied pour préparer la tenue de l'événement.

Chaque groupe de discussion était dirigé par un animateur expérimenté et une autre personne agissait à titre de secrétaire afin de noter réflexions, opinions et interrogations des participants. Dans les pages qui suivent, vous trouverez le compte-rendu de ces délibérations en atelier.

ATELIER 1

L'ORGANISATION MUNICIPALE ET LES ÂÎNÉS : LES DÉFIS DU TRANSPORT ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ (SANTÉ ET ALIMENTATION).

Question : Comment les municipalités peuvent-elles offrir aux aînés un meilleur accès aux services de proximité?

Trois enjeux principaux ont été soulevés par les participants :

1 - LE TRANSPORT

Un constat unanime s'est dégagé des participants. Les municipalités doivent tout mettre en œuvre pour favoriser l'autonomie des aînés en leur permettant d'effectuer des sorties utilitaires, culturelles, familiales ou amicales et ce, peu importe leur lieu de résidence. On a cité, entre autres exemples, la petite communauté de La Trinité-des-Monts où la municipalité subventionne un taxi. Le coût d'un déplacement vers Rimouski est fixé à 5 dollars.

Si les participants considèrent la formule intéressante et le coût abordable, ils déplorent que le départ se fasse le matin et le retour en fin d'après-midi, obligeant l'aîné à passer toute sa journée à Rimouski. Le maire d'une petite municipalité a souligné que le transport dans les municipalités est établi en fonction d'une norme gouvernementale (ratio d'usagers/subvention) ce qui expliquerait que la desserte soit si faible en plusieurs endroits. Il faudrait peut-être changer les règles gouvernementales.

Le préfet de la MRC Rimouski-Neigette a mentionné qu'un projet de transport intra-MRC est en marche en vue de créer une régie du transport susceptible d'améliorer l'organisation des déplacements partout sur le territoire. Le projet devrait voir le jour d'ici deux ans.

Quant au transport collectif dans la Ville de Rimouski, selon les participants, les trajets sont insuffisants dans les différents quartiers. Le maire de Rimouski a rappelé que la ville lancera bientôt un processus d'évaluation et de consultation des besoins de transport collectif afin d'améliorer la performance du service de transport de la ville.

Pour un bon nombre de participants, le covoiturage offre certainement aux aînés des pistes de solution pour leurs déplacements. On a cité le service de covoiturage interurbain AMIGO bien connu et sécuritaire. Les aînés auraient sans doute avantage à explorer cette piste de solution. Enfin, les problèmes de stationnement ont été soulignés à plusieurs reprises. On a proposé que les municipalités et les établissements de santé offrent aux aînés des tarifs de stationnement réduits et que des places leur soient réservées comme on le fait pour les personnes handicapées ou les femmes enceintes.

ATELIER 1

2 - L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Plusieurs participants ont dénoncé la présence de barrières architecturales, contraintes pour l'accès aux édifices municipaux ou aux installations municipales tant à Rimouski que dans les petites communautés. De nombreux aînés ont rappelé avoir fait état du problème aux responsables municipaux à maintes reprises par le passé. Par exemple, trop d'escaliers, pas de rampe d'accès pour les fauteuils roulants, pas d'ascenseur, etc. Des participants ont demandé aux municipalités que tous les lieux de rassemblement en cas de sinistre soient en mesure d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Des aînés déploraient ne pas savoir à qui s'adresser dans leur municipalité pour faire des demandes à cet égard. L'ensemble des participants souhaitait être mieux informé.

Enfin une demande a été adressée à la Ville de Rimouski en ce qui a trait à la circulation des piétons. Des aînés souhaitent que le délai accordé aux piétons pour traverser la rue soit prolongé sur la rue St-Germain au centre-ville où l'on retrouve plusieurs résidences pour personnes âgées.

3 - LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Plusieurs aînés ont déploré le fait que leur village ne compte plus d'épicerie ou de dépanneur, de guichet automatique ou de station-service. Selon eux, il est de la responsabilité municipale de mettre en place ces services jugés essentiels non seulement pour les personnes âgées, mais pour la survie de la municipalité elle-même. De petites coopératives de services soutenues par les municipalités apparaissent comme une solution.

D'autres ont rappelé que ces initiatives ne sont viables que dans la mesure où les résidents font leurs achats dans la municipalité quitte à payer plus cher pour certaines denrées. Des participants ont souligné que les petites municipalités devraient mener des campagnes de sensibilisation auprès de leurs résidents afin d'encourager l'achat chez soi et ainsi favoriser le maintien des services dans le style : J'achète et je demeure ici.

Tous s'entendent pour convenir de la nécessité de développer une conscience sociale particulière à l'égard de l'offre de services lorsqu'on vit dans une petite communauté. Il est dans l'intérêt des personnes âgées d'y participer en posant des gestes concrets en ce sens. Enfin, le préfet de la MRC a rappelé que les politiques familiales et les plans de développement sont deux outils de première importance pour les citoyens et que les aînés y tiennent trop peu de place jusqu'à maintenant.

PROPOSITIONS DE L'ATELIER 1

- Modifier les règles de financement gouvernemental du transport collectif municipal (ratio d'usagers/subvention).
- Créer une régie régionale de transport afin de mieux organiser les déplacements sur l'ensemble du territoire.
- Réévaluer le transport collectif dans la Ville de Rimouski.
- Évaluer le covoiturage interurbain AMIGO pour les aînés.
- Mettre en place des tarifs de stationnement réduits pour les aînés.
- Créer des places de stationnement destinées aux aînés.
- Réduire les barrières architecturales des édifices et des installations municipales
- Rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les lieux de rassemblement municipaux en cas de sinistre.
- Augmenter le délai accordé aux piétons pour traverser la rue St-Germain à Rimouski
- Lancer une campagne J'achète et je demeure ici dans les petites municipalités.
- Adapter pour les aînés les politiques familiales et les plans d'aménagement des municipalités.

ATELIER 2

LE MAINTIEN À DOMICILE ET L'OFFRE D'HABITATION : LES DÉFIS DU TERRITOIRE, DE LA CAPACITÉ DE PAYER ET DE PROTECTION DES LOCATAIRES.

Question : Comment améliorer le maintien à domicile des aînés ?

Deux enjeux principaux ont été soulevés par les participants :

1 - L'HABITATION

Tous les participants à cet atelier reconnaissent que l'habitation représente un élément clé de la qualité de vie des personnes âgées. Malheureusement, beaucoup d'aînés ne disposent pas d'une résidence à la mesure de leurs besoins. Ceux qui habitent leur résidence privée qu'elle soit unifamiliale ou un condo éprouvent parfois des difficultés à joindre les deux bouts. Des participants suggèrent qu'une aide financière devrait leur être versée pour leur permettre de payer leurs taxes municipales ou couvrir des frais d'entretien ou de rénovation nécessaires en raison de leur âge. Divers crédits d'impôt sont présentement disponibles, mais beaucoup de propriétaires âgés n'ont pas les revenus suffisants pour en bénéficier.

Plusieurs participants remarquent que l'aide gouvernementale pour la rénovation ou l'adaptation des résidences aux besoins des gens âgés ne rembourse que 50 % des dépenses encourues. Les personnes âgées qui ont un revenu annuel de 25 000 dollars ou moins n'ont pas les moyens d'utiliser ces programmes qui devraient aussi être accessibles aux propriétaires âgés à faibles revenus.

Plusieurs participants ont constaté que de nombreuses personnes âgées vivent dans des logements inadéquats et que très souvent leurs propriétaires sont peu enclins à rénover ou à adapter leur appartement à leur condition. Les participants soutiennent que les appartements gérés par les offices municipaux d'habitation offrent une solution avantageuse à un coût très abordable. Ils observent que malheureusement, à Rimouski, il faut attendre pendant des années pour y avoir droit alors que dans certaines municipalités environnantes des appartements sont disponibles.

De plus, nombre d'aînés se considèrent très isolés dans leur résidence. Des participants suggèrent de mettre en place un service d'appel gratuit qui permettrait de vérifier leur besoin ou tout simplement leur offrir un bonjour amical.

ATELIER 2

2 - LE MAINTIEN À DOMICILE

Tous reconnaissent que les services offerts par les CLSC pour maintenir les aînés à domicile sont pertinents. Selon les participants, ils sont toutefois insuffisants. On apprécierait que certains services soient ajoutés comme par exemple le service d'entretien de la cour en été, le déneigement des escaliers en hiver ou de l'aide pour faire les courses ou l'épicerie. De plus, plusieurs ont souligné que les aînés ont beaucoup de difficultés à obtenir de l'information sur les services offerts. On a par exemple noté que le nouveau numéro de téléphone unique qui vient d'être mis en place (1-833-0422-2267) est difficile à retenir. Pourquoi pas un numéro plus simple comme 555 par exemple? On s'est également plaint du temps d'attente pour obtenir des services. Que fait-on lorsqu'il y a urgence?

Les participants de cet atelier y sont allés de diverses suggestions pour mieux soutenir le maintien à domicile des personnes aînées.

A) On propose que le CLSC augmente son personnel en soins à domicile.

B) Que du personnel du CLSC soit entièrement dévolu à informer les personnes âgées des différents services offerts et à soutenir leurs démarches pour les obtenir. Plusieurs participants ont rappelé que de nombreux aînés se perdent dans les démarches administratives gouvernementales.

C) Que chaque communauté se dote d'une personne digne de confiance pour recenser et rencontrer les résidents de plus de 75 ans afin d'être le relais entre la communauté et le CLSC. Ce relayer-informateur (l'œil sur sa communauté) reconnu et autorisé par la famille, médecin, CLSC, etc. permettrait d'informer les personnes âgées des services communautaires qui leur sont destinés. Ce réseau pourrait ainsi repérer les gens en perte d'autonomie ou dans le besoin, faire de la prévention et briser l'isolement des aînées. (Comme les facteurs, qui dans le cadre de leurs fonctions, servent déjà à repérer des personnes âgées dans le besoin.)

D) Enfin, des services gratuits de soins à domicile, de transport et de loisir devraient être offerts aux prestataires du Supplément de revenus garantis (SRG). On note que 4 dollars par service pour une personne vivant seule qui nécessite plusieurs services constituent un frein majeur pour plusieurs de ces prestataires.

PROPOSITIONS DE L'ATELIER 2

- Offrir une aide financière aux aînés pour leur permettre de payer leurs taxes municipales, des frais d'entretien ou des rénovations en raison de leur âge.
- Augmenter l'aide financière pour adapter les résidences des personnes âgées à faibles revenus.
- Mettre en place un service d'appel gratuit pour vérifier les besoins des personnes âgées. (Bonjour amical)
- Le maintien à domicile devrait offrir une aide financière pour couvrir les frais d'entretien de la cour, du déneigement des escaliers, etc.
- Mettre en place un numéro de téléphone facile à retenir pour les services du CLSC destinés aux personnes âgées.
- Augmenter le personnel des CLSC qui dispensent des soins à domicile.
- Mettre du personnel du CLSC au service des aînés pour les informer des services disponibles et comment s'y retrouver.
- Mettre en place des relayers/informateurs dans chaque municipalité pour recenser et rencontrer les personnes âgées de plus de 75 ans.
- Offrir des services gratuits de soins à domicile, de transport et de loisir aux prestataires du supplément de revenus garantis (SRG).

ATELIER 3

L'EXCLUSION SOCIALE DES ÂNÉS : LES DÉFIS DE LA LUTTE À LA PAUVRETÉ, À LA MALTRAITANCE ET À L'ISOLEMENT.

Question : Comment contrer l'exclusion sociale des aînés?

Quatre enjeux principaux ont été soulevés par les participants :

1 - LA PAUVRETÉ

En vieillissant, il importe de conserver un réseau social, de sentir qu'on appartient à notre communauté, à la société. Néanmoins, le défi semble difficile du fait même que les personnes aînées sont généralement à la retraite et plus susceptible de s'isoler. Les participants reconnaissent que de nombreuses activités (sociales, culturelles, communautaires) sont offertes pour briser l'isolement des aînés dans tous les milieux du territoire. Cependant, les faibles revenus de nombreuses personnes âgées et l'absence de transport gratuit ou à prix réduit les empêchent parfois d'y participer et de socialiser. Même si l'activité est gratuite, un transport abordable, quel que soit leur lieu de résidence, ferait la différence. À quoi sert l'organisation d'activités gratuites de loisir social ou culturel si on ne peut s'y rendre? Beaucoup plus qu'un simple moyen de se déplacer, ce service constitue, selon eux, un véritable outil d'intégration sociale. Il en va de leur santé physique et mentale.

De plus, la méconnaissance des outils informatiques représente un sérieux frein à la communication et accentue l'isolement. Dans une société qui vit une importante révolution numérique, l'incapacité d'accéder à Internet par le biais d'un téléphone ou d'une tablette constitue une forme nouvelle d'analphabétisme et se révèle un handicap. Des formations gratuites à Internet devraient être disponibles pour toutes les personnes âgées qui le désirent. Les outils numériques peuvent faciliter la communication et contrer l'isolement social dans une période de la vie où il devient souvent plus difficile de se déplacer.

2- L'ÂGISME

Si dans certaines vieilles sociétés (en Afrique notamment) on cultive le respect des personnes âgées, c'est beaucoup moins vrai dans une société industrialisée comme la nôtre qui valorise principalement jeunesse, performance et efficacité. Dans ce contexte, les personnes vieillissantes surtout, si elles sont malades, peuvent être perçues comme un fardeau coûteux à la charge de l'ensemble de la société. Pour ces raisons, il devient évident que plusieurs d'entre elles soient victimes d'âgisme. Cette discrimination peut prendre diverses formes souvent difficiles à détecter. Toute parole, attitude ou comportement qui vise à exclure ou à dénigrer une personne âgée constitue de l'âgisme.

ATELIER 3

Quand on se rappelle que le nombre de personnes âgées ne cesse de croître, il devient impératif de dénoncer ce phénomène pour combattre les préjugés à l'endroit de cette catégorie d'âge. L'appel est lancé tant à l'État qu'aux organismes qui regroupent des personnes âgées d'organiser pour le grand public des ateliers de sensibilisation ou des campagnes d'information contre l'âgisme.

3 - LES ABUS FINANCIERS

Les participants ont unanimement exprimé leur tolérance zéro face à la maltraitance et aux abus financiers dont sont victimes les personnes âgées. Selon eux, tout abus doit être en tout temps dénoncé. Cependant, ce problème trouve plus difficilement sa solution lorsqu'il provient des proches de la personne âgée elle-même, ce qui est souvent le cas. Ce sont le fils ou la fille, le petit-fils, la petite-fille, le neveu ou la nièce de la personne âgée qui abuse d'elle. Les institutions financières ont développé toute une expertise pour repérer et corriger les abus financiers dont sont victimes les gens âgés. Lors du colloque, Desjardins a présenté une conférence où divers moyens ont été proposés pour repérer ces abus et y mettre fin.

L'institution a invité les gens qui soupçonnent qu'une personne âgée soit victime d'un abus financier à solliciter son aide. Du personnel formé et expérimenté sera alors mis à leur disposition pour éclaircir la situation et tenter d'y remédier.

4 - L'ISOLEMENT DES HOMMES AÎNÉS

L'isolement des aînés touche plusieurs hommes et femmes. On observe cette situation chez des individus qui ont connu la maladie, la perte d'un conjoint ou d'une conjointe, l'absence de proches, un réseau social peu développé, une situation de pauvreté et pour plusieurs autres raisons.

Une situation moins bien connue est celle de l'isolement chez les hommes aînés qui se traduit par un arrêt des activités de travail et un manque d'activité. Il existe plusieurs moyens de briser ce type d'isolement, dont les ateliers de travail du genre « Men's Shed ».

ATELIER 3

Ce genre de projet a déjà démontré son efficacité en permettant à des personnes de 50 ans et plus (hommes ou femmes) de sortir de l'isolement grâce à une activité nouvelle, un intérêt commun qui rassemble. Ce genre d'endroit est déjà implanté dans des villes et municipalités au Québec et ailleurs dans le monde. Il s'agit d'une bonne manière de créer des transferts intergénérationnels par le partage.

PROPOSITIONS DE L'ATELIER 3

- Mettre en place un service de transport collectif abordable.
- Offrir des formations gratuites à Internet à toutes les personnes âgées qui le désirent.
- Lancer une vaste campagne publique d'information et de sensibilisation contre l'âgisme.
- Lancer une vaste campagne d'information et de sensibilisation pour contrer les abus financiers dont sont victimes les aînés.
- Briser l'isolement des hommes âgés en mettant en place des ateliers de travail du genre «Men's Shed».

ATELIER 4

LES SERVICES ET LES SOINS AUX ÂÎNÉS : EN CHSLD, DANS LES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES ET LE SOUTIEN À LA PROCHE AIDANCE.

Question : Comment offrir de meilleurs soins aux aînés malades?

Deux enjeux ont été soulevés par les participants :

1 - LES CHSLD

Même si tout le monde souhaite demeurer à domicile en vieillissant, il arrive que les ennuis de santé et la perte d'autonomie soient tels que les personnes âgées n'aient d'autre choix que d'être admis dans un CHSLD (Centre d'hébergement et de soins de longue durée).

Le CHSLD n'est pas un hôpital, plutôt un milieu de vie. Plusieurs participants notent d'ailleurs les efforts sincères du réseau de la santé pour rendre ces établissements plus humains en offrant des chambres plus confortables, de meilleurs repas et des activités de loisirs variées aux résidants âgés. Une importante lacune a par contre été signalée par certains participants de cet atelier. Il faudrait, selon eux, mieux préparer les aînés à quitter leur domicile pour le centre d'hébergement; il s'agit d'une transition majeure à laquelle trop peu de personnes âgées sont prêtes. Abandonner sa résidence et ses habitudes quotidiennes pour vivre dans un CHSLD constitue un défi dans l'existence, un deuil important dont on s'occupe fort mal. On déplore le manque de psychologues et de travailleurs sociaux consacrés à cette tâche pourtant essentielle.

Le résident du CHSLD sera mieux adapté à ses limites et à son nouveau milieu de vie dans la mesure où il aura entrepris une démarche personnelle l'aidant à accepter cette situation.

Enfin, tous les participants sont unanimes sur un point : le manque de préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD. Cette pénurie de personnel a de nombreuses conséquences sur la qualité des soins eux-mêmes (repas, bains, etc.) et confine les résidents à un plus grand isolement puisque les préposés, devant l'urgence des soins de base, disposent de peu de temps pour l'écoute et la conversation. C'est toute l'atmosphère de ces institutions qui se voit ainsi transformée. Il en va du bien-être et de l'humanité de ces lieux.

ATELIER 4

2 - LA PROCHE AIDANCE

Par le passé, la famille prenait souvent en charge les personnes âgées. Les grands-parents hébergés par leur fils ou leur fille vivaient fréquemment sous le même toit.

Aujourd'hui, la réalité est toute autre. Notre société très individualiste où la famille souvent éclatée et comptant peu d'enfants (qui vivent parfois éloignés de leurs parents), a mis en évidence le rôle des proches-aidants. S'il peut s'agir du conjoint ou de la conjointe, du fils ou de la fille de la personne âgée, il arrive souvent que ce rôle soit dévolu à un petit-fils, ou à une nièce, ou plus encore à une amie, un voisin, etc. Toutefois, ces personnes sont-elles prêtes à agir comme proche aidant? Les responsabilités sont-elles trop lourdes ou en conflit avec la vie active de ces personnes?

Les participants à cet atelier ont souligné le peu de préparation des personnes qui se dévouent auprès d'un proche âgé. Pleins de bon vouloir, mais souvent emportés dans le flux de leurs propres activités, plusieurs d'entre eux évaluent mal les tâches qu'ils effectuent, ignorent même qu'ils sont des proches aidants. « Ils rendent service ». Néanmoins, ils peuvent s'essouffler. Selon plusieurs participants, les aidants devraient recevoir une formation afin d'être mieux en mesure d'accompagner une personne âgée.

Cette formation aux aidants permettrait, par exemple, de mieux préciser les différentes tâches à réaliser, le nombre d'heures à y consacrer et servirait également à fixer des limites claires pour éviter l'épuisement. Les proches aidants sont de plus en plus nombreux et plusieurs d'entre eux ont clairement besoin de répit. L'Appui pour les proches aidants d'ânés, un organisme offrant déjà des services aux proches aidants d'ânés (accompagnement professionnel et répertoire de ressources) pourrait, par exemple, se charger de cette nouvelle mission de formation aux aidants que pourrait financer le gouvernement du Québec et des fondations privées.

PROPOSITIONS DE L'ATELIER 4

- Augmenter le nombre de préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD.
- Offrir de l'aide psychologique aux aînés qui doivent quitter définitivement leur domicile pour être hébergés dans un CHSLD.
- Offrir de la formation aux proches aidants qui accompagnent des personnes âgées.

ATELIER 5

LE POTENTIEL DES AÎNÉS ACTIFS : LES DÉFIS D'INTÉGRATION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE EXPÉRIMENTÉE ET LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DU BÉNÉVOLAT.

Question : Comment mieux intégrer les aînés à l'emploi et au bénévolat?

Deux enjeux ont été soulevés par les participants :

1 - L'EMPLOI

Les trois groupes qui ont discuté de ce thème en atelier (environ 60 personnes) étaient unanimes sur un point. Les personnes âgées qui veulent demeurer ou retourner sur le marché du travail représentent une ressource d'expérience inestimable tant pour les employeurs que pour l'ensemble de la société. De ce fait, tout devrait être mis en œuvre pour les encourager et faciliter leur maintien à l'emploi ou leur retour au travail. Dans le contexte actuel de l'importante pénurie de main-d'œuvre qui frappe tous les secteurs d'activité, l'État et les employeurs auraient tout intérêt à multiplier les avantages pour conserver à l'emploi ou embaucher des travailleurs expérimentés. Mais selon les participants, les préjugés sont tenaces. Plusieurs soulignent que ce sont les départements des ressources humaines des entreprises qui sont les plus réfractaires à embaucher des aînés. Par exemple, on résiste à leur proposer des horaires flexibles ou encore on craint les trop nombreuses demandes de congés de maladie.

Les participants de cet atelier y sont allés de maintes suggestions pour retenir à l'emploi ou embaucher des travailleurs expérimentés.

A) Le gouvernement devrait augmenter de façon explicite les avantages fiscaux (crédits d'impôt) pour soutenir le retour au travail des aînés retraités. Actuellement, il est financièrement plus avantageux pour beaucoup de travailleurs expérimentés de ne pas retourner sur le marché du travail.

B) L'État pourrait exempter les travailleurs de plus de 65 ans de certaines charges, exemple: les prestations du régime d'assurance parentale ou d'autres.

C) L'État pourrait aussi subventionner les formations de mise à niveau des travailleurs expérimentés qui se sont absentés du marché du travail pendant une longue période.

D) Le gouvernement devrait lancer une vaste campagne de sensibilisation et de promotion auprès des entreprises pour mettre en évidence l'expérience de travail des personnes âgées que nombre d'entreprises auraient intérêt à embaucher.

ATELIER 5

E) Les entreprises devraient offrir des horaires adaptés (à temps partiel, mi-temps, week-ends) à ces travailleurs. Décortiquer les horaires de travail de 35 heures pour créer des plages de travail réduites et autoriser des congés sans solde.

F) Les entreprises devraient aussi permettre aux travailleurs expérimentés de plus de 65 ans de contribuer à l'assurance collective au même titre que tous les autres employés.

2 - LE BÉNÉVOLAT

De nombreuses personnes âgées effectuent des tâches bénévoles dans des organismes communautaires, mais également de leur propre chef, à titre individuel. On estime qu'au Québec plus du quart des personnes âgées font du bénévolat. Or, tous ces aînés qui ne reçoivent aucune rémunération pour le travail qu'ils effectuent ont besoin de ressentir la valeur de leur engagement. Et cette valeur s'exprime souvent par la reconnaissance des pairs ou de l'environnement.

Cependant, les participants de cet atelier notent que trop peu de milieux où le bénévolat est néanmoins très présent offrent soutien et reconnaissance à leurs nombreux bénévoles.

Il serait nécessaire que les organismes où oeuvrent des bénévoles leur proposent de la formation et du ressourcement. On signale d'ailleurs que les responsables d'organismes qui fonctionnent grâce à des bénévoles devraient toujours avoir en tête de reconnaître le travail bénévole sur une base régulière et non seulement lors d'événements publics ou de journées dévolues au bénévolat. On propose également de mieux rejoindre le désir d'engagement social chez bon nombre de bénévoles en parlant davantage *d'implication citoyenne*. L'expression met l'accent sur l'action posée pour le bien commun de la collectivité et permet de créer des ponts entre les générations. Le bénévolat étant trop souvent perçu comme l'apanage des aînés.

PROPOSITIONS DE L'ATELIER 5

- Augmenter les crédits d'impôt pour soutenir le retour au travail des personnes âgées.
- Exempter les travailleurs aînés de certaines charges comme le paiement de contributions au régime d'assurance parentale.
- Subventionner les formations de mise à niveau des travailleurs âgés qui reviennent sur le marché du travail.
- Lancer une campagne pour promouvoir le retour au travail des personnes âgées afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre.
- Les entreprises devraient proposer des horaires adaptés (temps partiel, mi-temps, week-ends) aux travailleurs âgés.
- Les entreprises devraient permettre aux travailleurs retraités qui reviennent sur le marché du travail de contribuer à l'assurance collective.
- Les organismes devraient offrir de la formation et du ressourcement à leurs nombreux bénévoles.
- Offrir une meilleure reconnaissance aux travailleurs bénévoles.
- Parler davantage d'implication citoyenne plutôt que de bénévolat.

ATELIER 6

LA FAMILLE ET LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS : LES DÉFIS DU PARTAGE DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE, L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE ET DU TRANSFERT DES VALEURS.

Question : Comment favoriser le partage de la mémoire, des valeurs et du réconfort?

Dans une société comme la nôtre, très individualiste où la jeunesse et la performance font l'objet d'un véritable culte, les personnes âgées peinent souvent à trouver leur place. On les voit se regrouper dans des organismes de loisir ou dans des maisons de retraite où elles choisissent de vivre entre elles parfois même coupées de leur propre famille. Plusieurs participants de cet atelier ont souligné le fait que les personnes âgées sont de plus en plus invisibles dans notre société. D'autres mentionnent que la mixité intergénérationnelle est en voie de disparaître. Grands-parents, parents et petits-enfants vivent en parallèle, dans des univers séparés où les liens ne se reforment que lors de rares rencontres familiales. Ce contexte est un terreau fertile qui ne peut que contribuer à l'âgisme. Pour briser l'isolement des personnes âgées et mieux les intégrer à l'ensemble de la société, on propose de mettre en place toutes formes d'initiatives qui favorisent les liens intergénérationnels.

1- AU TRAVAIL

Plusieurs participants proposent que cette mixité commence dans les milieux de travail. Selon eux, les entreprises devraient être plus ouvertes à l'embauche de travailleurs expérimentés qui sont retraités. Ainsi, jeunes et moins jeunes pourraient oeuvrer côte à côte, échanger leur expertise et tisser des liens. Mais cette volonté se heurte souvent aux préjugés voulant que les travailleurs âgés soient dépassés, inefficaces, voire incompetents. Une campagne devrait être lancée pour valoriser le savoir et l'expérience détenus par ces milliers d'ânés retraités.

2 - À L'ÉCOLE

Pour permettre une meilleure transmission du réconfort, on propose également que les tout-petits et les enfants fréquentent des personnes âgées. Par exemple, pourquoi ne pas mettre en place des garderies à proximité ou dans des maisons de retraite?

Des ânés pourraient y venir faire leur tour, participer aux jeux, à l'heure du conte ou à la collation des petits. Pour favoriser le partage de l'histoire de la communauté, certains suggèrent que les écoles reçoivent des personnes âgées lors de périodes qui leur seraient consacrées. Ils pourraient livrer des pages d'histoire de leur municipalité, de leur ville, de leur province, traduire leur propre enfance, leurs expériences de travail, de vie, etc.

ATELIER 6

3 - DANS LES ORGANISMES

De nombreuses personnes âgées sont déjà impliquées dans des organismes où elles effectuent des tâches bénévoles essentielles. Certains organismes auraient cependant à tirer un meilleur avantage de leur présence en mettant en valeur la richesse de leur expérience. On a cité le cas des centres femmes où des femmes âgées partagent le fruit de leur vécu avec les plus jeunes.

PROPOSITIONS DE L'ATELIER 6

- Lancer une vaste campagne de valorisation du savoir des travailleurs d'expérience.
- Mettre en place des garderies à proximité ou dans des maisons de retraite.
- Accueillir des aînés dans les écoles où ils pourraient raconter des pages de l'histoire de leur communauté.

LA DÉCLARATION

Au terme du colloque, les élus présents et les participants qui représentent des organismes ont été invités à signer une déclaration commune qui les enjoint à respecter et à mettre en œuvre dans leurs actions concrètes les valeurs d'équité, de justice et de bienveillance qui sous-tendent les propositions évoquées et débattues dans les nombreux groupes de discussions sur le vieillissement.

DÉCLARATION COMMUNE

Nous, participantes et participants au Colloque « Bien vieillir dans Rimouski-Neigette », initié par le député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Harold LeBel et le Carrefour 50+ du Québec, à Rimouski, les 17 et 18 octobre 2019.

NOUS DÉCLARONS :

- 1. Que nous sommes conscientes et conscients des enjeux liés au vieillissement de la population sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.*
- 2. Que nous reconnaissons le droit des personnes âgées à vieillir dans la dignité et que cela interpelle toute la communauté dans un contexte plus large de compréhension et de soutien.*
- 3. Que nous prenons acte des situations de pauvreté et d'isolement de plusieurs âgés, notamment des femmes âgées.*
- 4. Que nous reconnaissons aussi la volonté des personnes âgées de vieillir dans leurs milieux de vie en ayant accès à des services de proximité adéquats.*
- 5. Que vieillir n'est pas synonyme de déficience, maladie et vulnérabilité, que cela constitue un préjugé qui conduit à de nombreux processus d'exclusion.*
- 6. Que nos âgés ont contribué à bâtir notre société et qu'ils constituent une ressource importante pour la transmission intergénérationnelle des savoirs et des compétences.*
- 7. Que la fin de la vie professionnelle ne doit pas être assimilée à une "mort sociale", mais peut devenir une source de nombreuses activités en fonction des souhaits et des compétences de ces personnes. Ces activités peuvent être des loisirs personnels, des engagements bénévoles ou familiaux, ou même du travail rétribué.*
- 8. Que l'accès à la vie sociale, communautaire, culturelle et affective doit pouvoir se poursuivre et même être encouragé et facilité pour toutes les personnes âgées.*

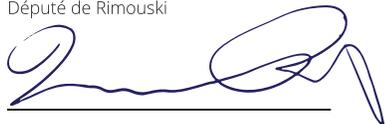
CONSIDÉRANT CES MOTIFS, NOUS NOUS ENGAGEONS :

- À poursuivre notre participation au « Collectif vieillir ensemble Rimouski-Neigette » en assurant l'atteinte de ses objectifs.
- À évaluer et revoir nos pratiques organisationnelles afin de bien s'adapter aux réalités du vieillissement de la population.
- À prendre en considération les propositions et les constats entendus lors du colloque.

Signée le 18 octobre 2019 à l'Université du Québec à Rimouski par :



Harold LeBel
Député de Rimouski



Marc Parent | Maire
Ville de Rimouski



Isabelle Malo | Présidente-directrice générale
Centre intégré de santé et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent



Gisèle Hallé | Présidente
Table de concertation des personnes âgées
du Bas-Saint-Laurent



Denise Gagnon | Directrice
Carrefour 50+ du Québec



Francis St-Pierre | Préfet
MRC de Rimouski-Neigette



Nathalie Lewis | Directrice
GRIDEQ-UQAR



Richard Rancourt | Président
Carrefour 50+ du Québec, secteur Rimouski-Neigette

Et plusieurs membres du Collectif Vieillir ensemble Rimouski-Neigette

Chantale Lapoine, ACEF Rimouski-Neigette-Mitis
Cécile Leclerc, TCABSL
Dorys Taylor, maire d'Esprit-Saint
Bernard Poirier CAB Rimouski-Neigette
Suzanne Verreault, Coup de main à domicile
Juliette Diotte, VP conseil d'adm. OHRN
Nathalie Lavoie, CAAP BSL
Marie-Hélène Chouinard, Appui BSL
Mathieu Ouellette, O.C. CISSS BSL Rimouski-Neigette
Robert Savoie, Maire de Saint-Valérien
Jeannine Desmarais, Collectif vieillir ensemble
Gilbert Rivard, Cercle culturel de l'amitié

Sr. Hermance Gagnon, Sœur du St-Rosaire
Sr. Ursule Beaulieu, Sœur du St-Rosaire
Sr. Marthe Malenfant, Sœur du St-Rosaire
Nathalie Beaupré, Société de alzheimer BSL
George Brillant,
Lenine Boucal, Cabaret de la diversité
Sr. Collette Migneault, Sœur du St-Rosaire
Jocelyne Gagnon, Club 50+ de St-Pie X
Ghislain Marmen, citoyen engagé
Ginette Landry, Club 50+ de Sacré-Coeur
Réjean Pineault, Club 50+ de Sacré-Coeur
Claude Bérubé, Club 50+ de Ste-Odile

CONCLUSION

Toutes les discussions qui se sont déroulées lors du colloque *Bien vieillir dans Rimouski-Neigette* poursuivent un seul et même objectif : Prendre conscience de la nouvelle réalité démographique de notre région afin de nous y adapter. À la suite des conférences et des débats en ateliers, les participants à l'événement ont émis de nombreuses propositions constructives. Ce rapport, nous l'espérons, en dresse un compte-rendu le plus fidèle possible. Plusieurs participants ont souligné que ces suggestions ne doivent pas rester lettre morte, mais plutôt constituer le premier jalon de politiques inclusives qui visent à mieux intégrer les personnes âgées dont le nombre déjà élevé continuera d'augmenter au cours des prochaines années. Ils ont rappelé que le vieillissement de notre population ne concerne pas que les âgés eux-mêmes, mais que cette nouvelle réalité représente un défi collectif pour notre région et l'ensemble du Québec.

En terminant, permettez-nous de remercier les participants ainsi que les partenaires qui ont rendu possible cet événement. La Fondation Mirella et Lino Saputo, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, l'Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ), Desjardins, la Ville de Rimouski, la SOPER, les conférenciers, les animateurs et secrétaires d'ateliers ainsi que les bénévoles de l'organisme Je raccroche.



Crédit photos : Michel Dompierre



MERCI À NOS PARTENAIRES



GRIDEQ

UQAR

Université du Québec
à Rimouski



« La rivière a un tracé sinueux parce qu'elle n'a pas d'ancêtres pour lui montrer la voie à suivre. »

-Boucar Diouf



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Harold LeBel, député de Rimouski